

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DECRET N° **2021-704**/PRN/MEN

du 02 septembre 2021

portant nomination du secrétaire général
adjoint du Ministère de l'Education
Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n° 2011-20 du 08 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- Vu la loi n° 2011-21 du 08 août 2011, déterminant la classification des emplois supérieurs de l'Etat et fixant les conditions de nomination de leurs titulaires, modifiée par la loi n° 2012-23 du 17 avril 2012 ;
- Vu le décret n° 2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2021-286/PRN du 03 mai 2021 ;
- Vu le décret n° 2021-289/PRN du 04 mai 2021, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués ;
- Vu le décret n° 2021-319/PM du 11 mai 2021, précisant les attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-349/PRN/MEN du 27 mai 2021, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale ;
- Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur **Assane Hamza**, inspecteur de l'enseignement primaire, Mle 57363/C, est nommé secrétaire général adjoint du Ministère de l'Education Nationale.

Article 2 : Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 3 : Le Ministre de l'Education Nationale est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 02 septembre 2021

Signé : Le Président de la République
MOHAMED BAZOUM

Le Premier Ministre
OUHOUMODOU MAHAMADOU

Le Ministre de l'Education
Nationale
Dr RABIOU OUSMAN

Pour ampliation :
Le Secrétaire Général
Adjoint du Gouvernement



LARWANA IBRAHIM